

**Dossier suivi par :**

Direction des maladies infectieuses  
Joséphine CAZAUBON – [josephine.cazaubon@santepubliquefrance.fr](mailto:josephine.cazaubon@santepubliquefrance.fr)

Direction des régions

Cécile DURAND - [cecile.durand@santepubliquefrance.fr](mailto:cecile.durand@santepubliquefrance.fr)

Références : DMI/BC/JC/EP/15.2023

N° chrono DG :

**Bruno COIGNARD**

Directeur – Direction des maladies infectieuses

**Anne LAPORTE**

Directrice – Direction des régions

à

**Pr Laurent PAPAZIAN**

Président de la Société de Réanimation de Langue  
Française  
48 Avenue Claude Vellefaux  
75010 Paris

Saint-Maurice, le 06 septembre 2023

**Objet : Evolution de la surveillance des cas graves de grippe, de COVID-19 et de VRS admis en réanimation, saison 2023-2024.**

Monsieur le Professeur, cher confrère,

Depuis 2009 puis 2020, vous soutenez la surveillance des patients atteints de forme grave de grippe et de COVID-19 admis en réanimation, et nous vous en remercions. Ce dispositif de surveillance essentiel permet de générer des données utiles au suivi et à la caractérisation des épidémies de grippe et de la pandémie de COVID-19. Nous espérons que la rétro-information que nous faisons dans nos bulletins et points épidémiologiques à partir des données de surveillance ainsi générées répond à vos attentes.

En réponse à la triple épidémie de grippe, de COVID-19 et de bronchiolite observée au cours de la saison 2022-2023 et à son impact important sur le système hospitalier français, nous avons choisi, avec votre soutien, d'élargir cette surveillance aux cas graves d'infection par le VRS chez les adultes (18 ans et plus). Cette modification nous permettra de mieux décrire et caractériser l'impact de ce virus sur la population adulte, ce qui paraît particulièrement important dans le contexte d'arrivée prochaine sur le marché de vaccins anti-VRS ciblant les populations âgées. Par ailleurs, la surveillance des cas graves de bronchiolite des nourrissons fait l'objet d'une surveillance pilote au sein de services de réanimation pédiatrique volontaires lors de la saison 2023-2024 avant inclusion éventuelle dans la surveillance des cas graves.

Nous avons à cette occasion révisé la fiche clinique de recueil, afin notamment de prendre en compte l'évolution des connaissances sur la COVID-19 et des cas graves d'infections à VRS. Nous sommes également en train de développer des outils de recueil de données plus performants afin de faciliter la transmission des informations des cliniciens à Santé publique France et de permettre aux réanimateurs participant à cette surveillance de pouvoir accéder aux données qu'ils ont renseignées.

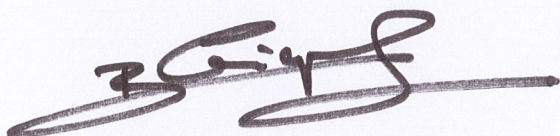
Pour la saison 2023/2024, la surveillance sentinelle en réanimation démarrera le **2 octobre 2023**. La procédure d'envoi des fiches cliniques reste identique. Les cellules régionales prendront contact avec les 225 services de réanimation adulte et pédiatrique (185 services de réanimation adulte, 40 services de réanimation pédiatrique ou néonatale) participant à la surveillance pour les informer.



Nous réitérons nos sincères remerciements pour votre soutien actif à ce dispositif de surveillance. Cette saison encore, vous pourrez retrouver l'ensemble des publications relatives aux données de surveillance, dont en réanimation sur le site de Santé publique France. Un nouveau bulletin épidémiologique hebdomadaire sur les IRA, intégrant désormais les données de surveillance de la grippe, la COVID-19 et la bronchiolite, paraîtra en octobre (les données des cas graves de VRS chez l'adulte ne seront publiés qu'après la validation de la surveillance). Par ailleurs, le bulletin définitif de l'épidémie de grippe 2023-24 sera comme chaque année publié en octobre dans le BEH.

L'ensemble des équipes des Cellules régionales et de la Direction des Maladies Infectieuses de Santé publique France se tiennent à votre disposition pour toute information que nous pourrions vous apporter dans le cadre de ce dispositif.

En vous remerciant par avance de votre collaboration aux missions de surveillance et d'aide à la décision de Santé publique France, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Professeur, cher confrère, l'expression de nos sincères salutations.



**Dr Bruno COIGNARD**  
Directeur des maladies infectieuses



**Dr Anne LAPORTE**  
Directrice des régions